

M. Valls prétend que le barrage de Sivens servira à installer de jeunes agriculteurs

9 septembre 2014 / Grégoire Souchay (Reporterre)



Le président PS du conseil général du Tarn est pour l'instant inflexible, et Ségolène Royal ne parvient pas à débloquer la situation. Manuel Valls est venu à l'appui de la destruction de la zone humide du Testet, prétendant que « mobiliser la ressource en eau est un élément décisif pour l'installation des jeunes agriculteurs ».

Quant à la bataille juridique, elle continue : Reporterre révèle que le document d'autorisation de déboisement semble inexistant.

- Lisle-sur-Tarn (Tarn), reportage

Malgré la tentative du collectif Testet de maintenir le dialogue durant toute la journée, rien n'y aura fait. Pas même l'intervention de la ministre de l'Environnement qui a nommé deux experts pour venir réétudier le dossier :

Barrage du Tarn: j'ai décidé une mission d'expertise, approfondir le dialogue. MM Quevremont et Forray vont sur place en accord av Département

— Ségolène Royal (@RoyalSegolene) 8 Septembre 2014

Le président du Conseil général, Thierry Carcenac (PS) et la Préfecture du Tarn sont passés une fois de plus en force. « *Pourquoi ne pas attendre la décision de justice pour reprendre les travaux ? Le projet est dans les cartons depuis 25 ans, ils ne sont plus à une semaine près* », s'exclame, dépité, Ben Lefetey, porte-parole du Collectif Testet.

Si M. Carcenac a martelé en conférence de presse à Albi tout le bien qu'il pense du projet de barrage de Sivens, qui « *permettra d'assurer de façon régulière un débit suffisant propice à la restauration qualitative des milieux actuellement dégradés* », il n'a pas réagi à l'annonce d'un des conseillers généraux, Roland Foissac, qui demande la suspension de la charte de la participation, allègrement piétinée par les élus qui l'avaient signée. Aucun élément également sur son obstination à mener à bien le projet de barrage.

Cet entêtement provient peut-être du contexte électoral. Thierry Carcenac est le candidat socialiste de la circonscription pour les élections sénatoriales de ce mois de septembre. Pour être élu, il a besoin des votes des grands électeurs du département, parmi lesquels on compte de nombreux affidés à la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Ceux-ci pourraient considérer comme un signe de faiblesse l'engagement du dialogue avec les opposants.

Mais il y a plus. Si les [déclarations de Ségolène Royal](#) ont concentré l'attention durant les derniers jours, Manuel Valls, le premier ministre, a lui-même pris position. Samedi dernier, il était en Gironde pour un discours sur l'agriculture devant les Jeunes Agriculteurs, affiliés à la FNSEA. Outre [l'annonce sur la remise en cause de la directive européenne sur les nitrates](#), il a également affiché son soutien au projet de barrage de Sivens :

« *Mobiliser la ressource en eau est un élément décisif pour l'installation des jeunes agriculteurs, c'est pour cela que nous avons tenu bon à Sivens. Les travaux de ce barrage vont enfin commencer au terme de longues consultations et il s'agit là simplement d'appliquer le droit* ».

- [Voir ici la vidéo](#) (évocation du Testet à 9'00').

L'AUTORISATION DE DEBOISEMENT A DISPARU !



Si la situation sur place semble tourner en défaveur des opposants, des issues commencent à se faire jour. La justice toulousaine a en effet décidé d'avancer la date de l'audience en référé sur la légalité des travaux : prévue initialement le 26 septembre, elle se déroulera le 14 septembre.

Autre nouvelle étonnante, que vous révèle *Reporterre* : depuis sa dernière réforme, le Code Forestier prévoit que toute opération de déboisement doit faire l'objet d'une autorisation signée de la Préfecture, affichée publiquement sur les lieux et dans la mairie de la commune concernée. Or, lorsque l'association France Nature Environnement envoie au Conseil général un huissier pour demander à voir ce document, qui n'est disponible nulle part, on lui oppose une fin de non-recevoir.

Aussi, au-delà de la déclaration d'utilité publique qui sera jugée, c'est la légalité du déboisement qui pourrait être mise en cause. Une audience en référé civil se tiendra au cours de cette semaine, avec comme éventualité la suspension des travaux jusqu'à nouvel ordre. De quoi donner un peu de répit aux opposants au barrage jusqu'à ce que ceux-ci obtiennent un moratoire.

Source : Grégoire Souchay pour *Reporterre*.

Photos :

- M. Valls : [FR3 Aquitaine](#)
- Policiers au Testet : Grégoire Souchay.

Consulter le *DOSSIER* : [La bataille pour sauver la zone humide du Testet.](#)

Cet article a été réalisé par un journaliste professionnel et a entraîné des frais. Merci de soutenir *Reporterre* :



- Emplacement : Accueil > Editorial > Reportage >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/M-Valls-pretend-que-le-barrage-de>